

Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux

- **Le PREDD est un document de planification**
- **Toutes les régions françaises doivent être couvertes par un plan**
- **Son but : coordonner les actions qui seront entreprises par les pouvoirs publics et par les organismes privés en matière de gestion des déchets dangereux sur une période de 10 ans**

Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux

- **Il concerne l'ensemble des déchets dangereux produits sur le territoire alsacien par :**

- Les industries
 - Les ménages
 - Les lycées
 - Les artisans
- les hôpitaux
 - les universités
 - les entreprises
 - le BTP...

Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux

- **Son contenu est défini par le Code de l'Environnement. Il comprend obligatoirement :**

- Recensement des installations existantes d'élimination des déchets dangereux

Phase 2

- **Inventaire prospectif à terme de 10 ans des quantités de déchets à éliminer selon leur origine, leur nature et leur composition**

Phase 3

- Priorités à retenir en matière de prévention, de limitation du transport, de valorisation et d'information du public

Phase 4

Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux

Articulation autour de 4 grands objectifs :

- la prévention ou la réduction de la production et de la nocivité des DD
- l'organisation et la limitation de leur transport
- leur élimination et leur valorisation
- l'information du public


PREDD Alsace

- **1996** : premier plan établi par la DRIRE Alsace sous l'autorité du Préfet de Région
- **Mars 2008** : conseil régional fait acte de transfert de compétence et lance la révision du plan
- **Février 2009** : 1^{ère} commission consultative du PREDD
- **Septembre 2009** : présentation de l'état de lieux de la gestion des déchets dangereux en Alsace en 2007
- **Décembre 2009** : présentation de la gestion des déchets dangereux à l'horizon 2020
- **Janvier à Mars 2010** : construction collaborative d'un plan d'actions

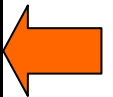
PREDD Alsace

- **Planning prévisionnel de l'étude**

Phase transversale :
Évaluation environnementale



Phase 1 : collecte des données	Fin janvier 09 – fin avril 09	(3 mois)
Phase 2 : analyse et description de la situation	Fin avril 09 – début septembre 09	(4 mois 1/2)
Phase 3 : scénarii d'évolution à l'horizon 2020	Début septembre – début décembre 09	(3 mois)
Phase 4 : plan d'actions	Début décembre – mi-février 2010	(2 mois ½)
Phase 5 : suivi du plan	Mi-février – mi-avril 2010	(2 mois)
Phase 6 : adoption du plan	Mi-avril – mi-septembre 2010	(3 mois minimum)



PREDD Alsace

- Une démarche d'élaboration qui se veut concertée
- Dialogue ouvert et transparent, tenant compte des positions de chacun afin de co-construire un plan opérationnel et efficace répondant aux enjeux locaux

⇒ commission consultative ouverte
au plus grand nombre d'acteurs

Plan Régional d'Élimination des Déchets Dangereux

- **Organisation de la révision : la Commission consultative**
 - 55 membres
 - Composée d'organismes divers privés, publics et associatifs
 - Chargée de suivre et d'approuver la révision du PREDD
 - Définit son programme de travail et les modalités de son fonctionnement

Prospective sur une période de 10 ans selon 2 scénarios :

- scénario au fil de l'eau**
- scénario volontariste**

Scénario « Au fil de l'eau » : les hypothèses

● Hypothèses sur le gisement généré :

- Le **scénario « au fil de l'eau »** est fonction
 - de l'évolution de la population
 - de l'évolution socio-économique
 - de l'évolution de la réglementation (mise en place de REP, Grenelle de l'Environnement,...)
 - des objectifs adoptés ou des actions engagées prévues par les acteurs en charges de chaque flux de déchets.

● Hypothèses sur le gisement collecté :

- Pour les DD non diffus :
 - au global, maintien du taux de collecte actuel (95% à 100%)
- Pour les DD Diffus :
 - au global, maintien du taux de collecte actuel (39%)
 - par flux de déchets : selon objectifs adoptés ou des actions engagées prévues par les acteurs en charges des flux de déchets.

Les Déchets Dangereux non diffus (gros producteurs et REFIOM) :

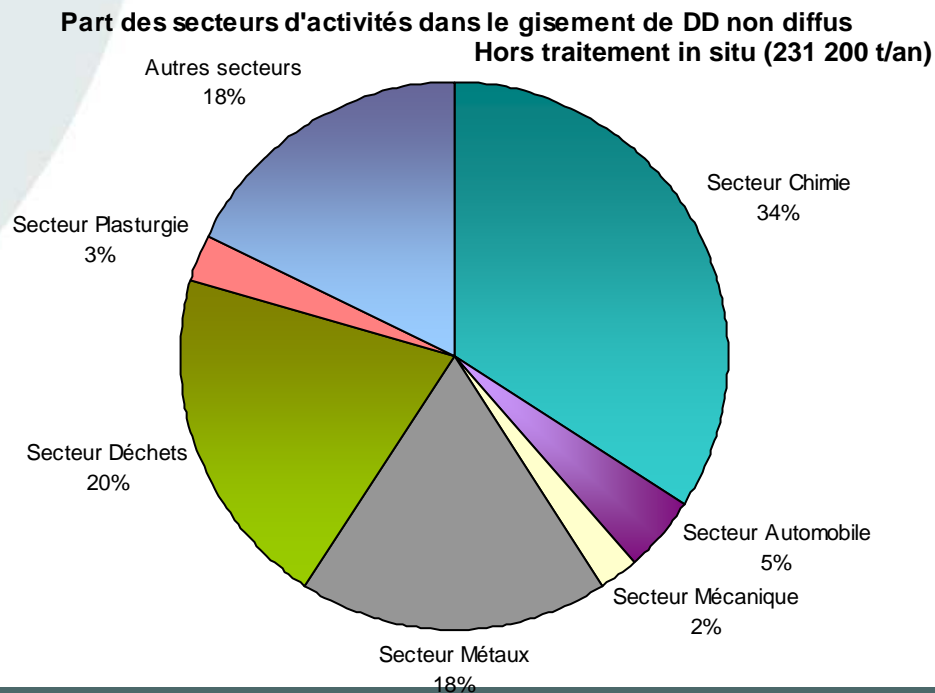
- Scénario « Au fil de l'eau »
- Scénario volontariste

Lien entre l'évolution de l'industrie et celle des DD

- **L'Alsace est une région poly-industrielle : 5 secteurs prépondérants (en effectifs)**

- L'automobile (constructeurs, équipementiers, sous-traitants = 30% de l'emploi industriel)
- Industries électriques et électroniques
- Plasturgie, très dépendante de l'automobile
- Les équipements mécaniques
- L'industrie alimentaire

- **6 principaux secteurs producteurs de DD non diffus**

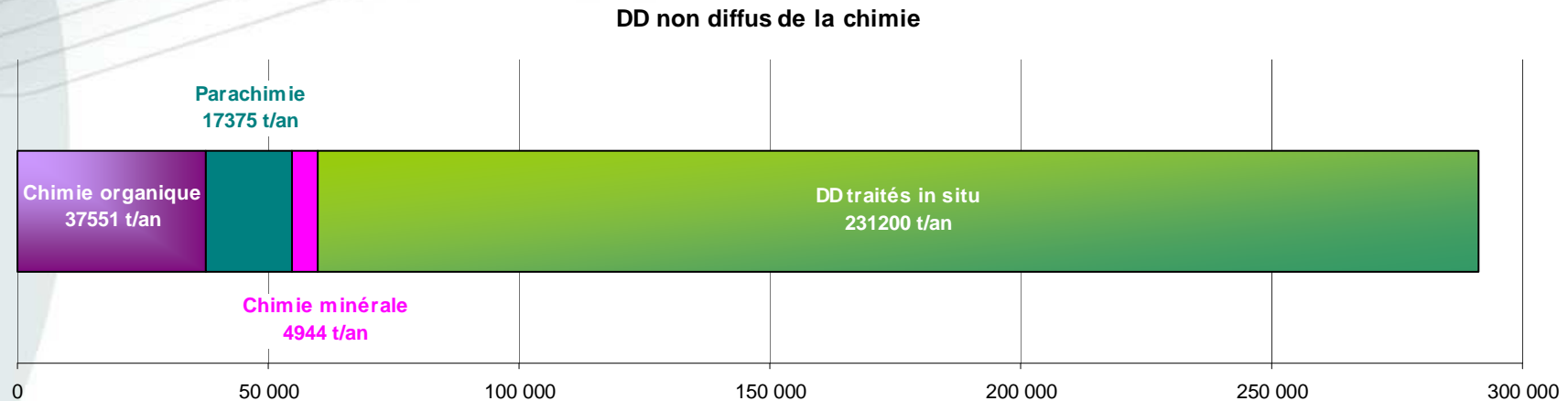


→ **Importance de l'évolution de :**

- l'industrie chimique,
- du travail des métaux,
- de l'industrie automobile,
- du traitement interne.

Lien entre l'évolution de l'industrie et celle des DD

● Les DD de l'industrie chimique



● Evolution de l'industrie chimique (source Etude BIPE « Prévisions économiques à l'horizon 2015 sur le Bassin Rhin-Meuse – 2004)

● Tendances pour le Rhin Supérieur

- Débat sur les perspectives du pôle chimie organique
- Repositionnement possible de l'activité pharmaceutique bâloise ; impacts négatifs pour l'Alsace
- Incertitudes sur la parachimie (20% de la valeur ajoutée du secteur chimie du Rhin Supérieur), liées au développement des OGM

Scénario « Au fil de l'eau » : Gisement Non diffus

- **DD des producteurs non diffus (Hors REFIOM)
producteurs soumis à déclaration et générant >10t/an de DD**

HYPOTHESES	Impacts sur le gisement	
Hypothèse 1 : stabilisation du gisement	➔	Entre stabilisation et -20% Entre 2007 et 2020
Hypothèse 2 : Evolution de la population active dans le secteur de l'industrie (sur 2005 à 2008) -2,1% /an jusqu'en 2015 -1,1% / an à partir de 2016	➓	
Evolution de la réglementation sur les nanoparticules	≈	Non quantifiée

- **Gisement collecté : maintien du taux de collecte actuel (95 à 100%)**

Sources : INSEE, **Urbanisation**

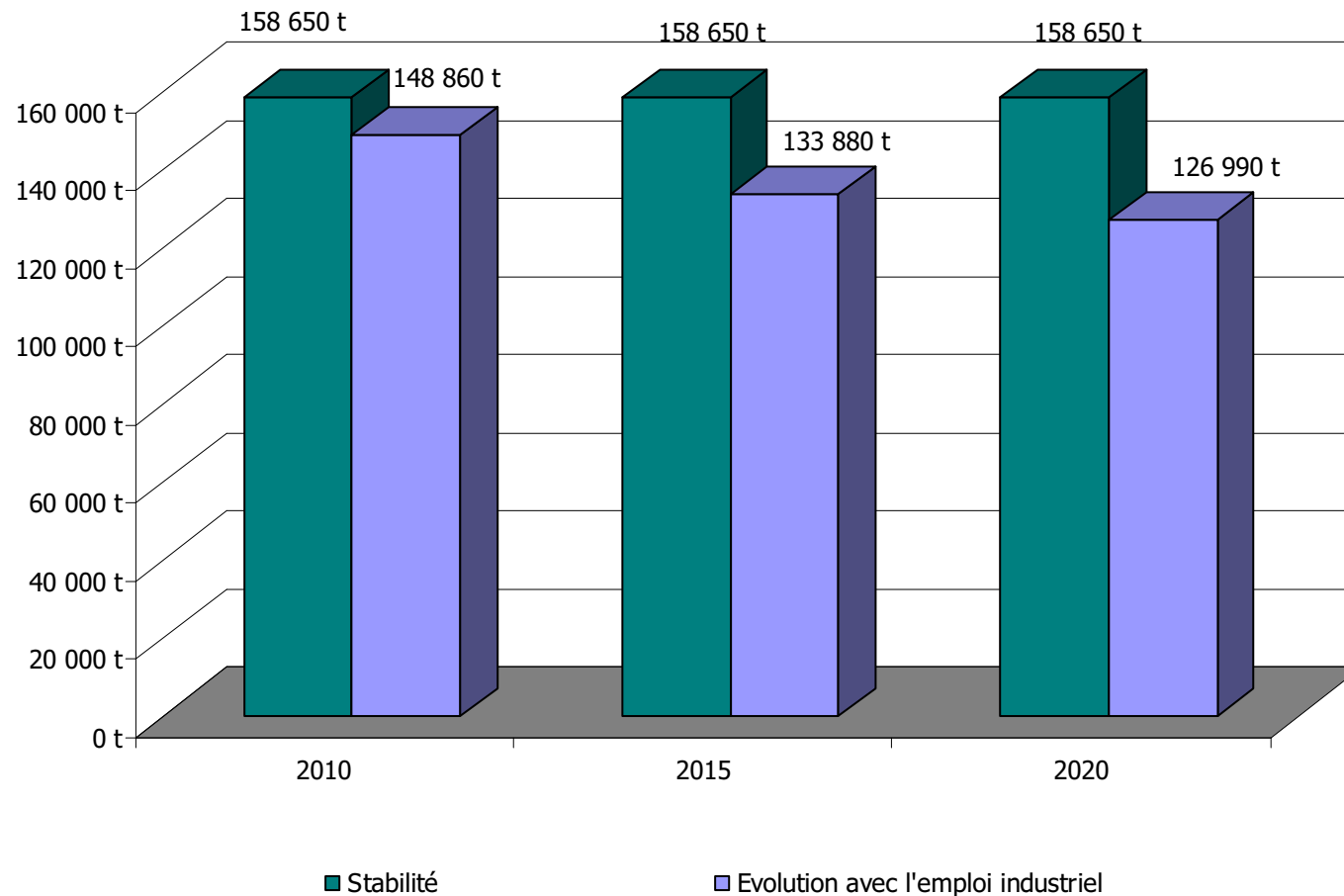


Scénario « Au fil de l'eau » : Gisement Non diffus

- Gisement des DD des producteurs non diffus (Hors REFIOM)

En 2007 : 158 650 t

DD non diffus (hors REFIOM)



Scénario « Volontariste » : Gisement Non diffus

- **DD des producteurs non diffus (Hors REFIOM)**

producteurs soumis à déclaration et générant >10t/an de DD

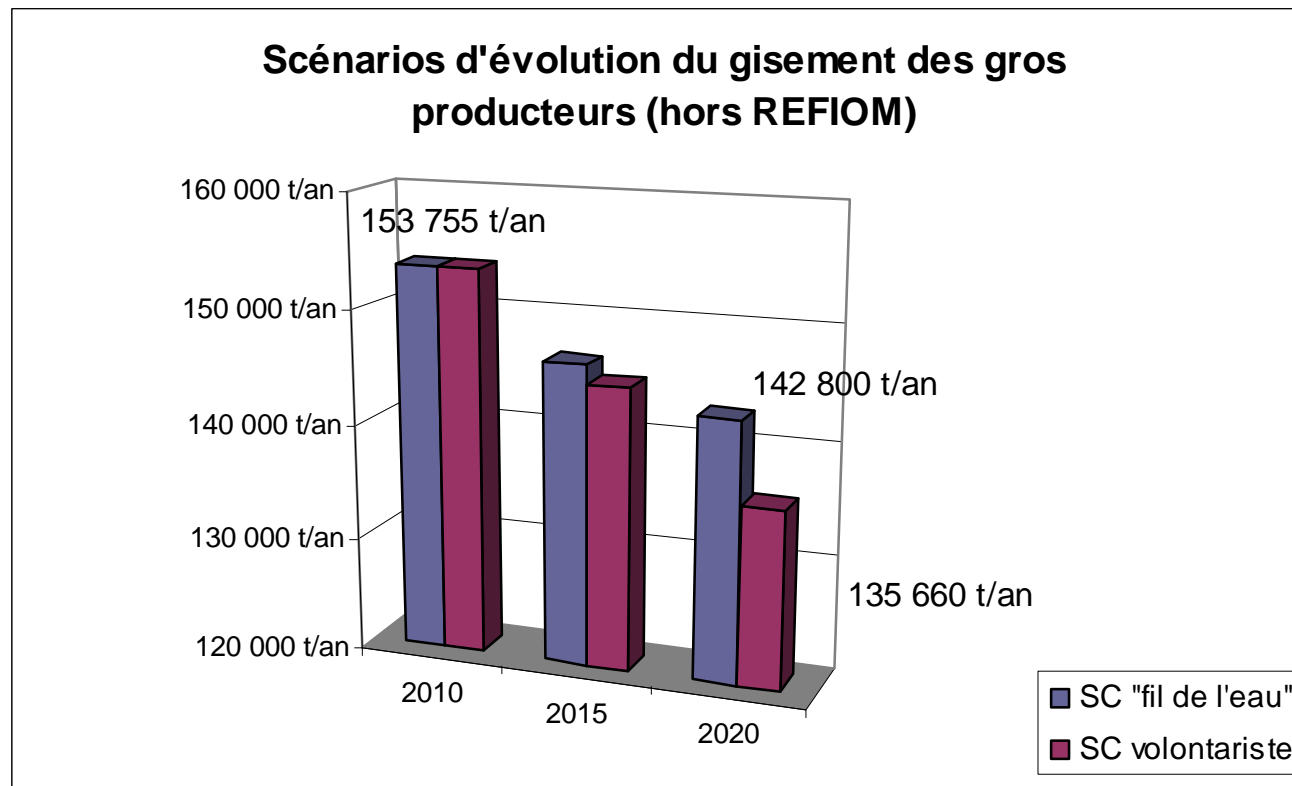
- En complément du scénario « au fil de l'eau », mise en œuvre d'actions de réduction du gisement



- 5 % par réduction à la source, éco-conception, promotion MTD et technologies propres

- Gisement collecté : objectif taux de collecte 100 %

Gisement DD non diffus : comparaison des 2 scénarios



Scénario « Au fil de l'eau » : Gisement Non diffus

● REFIOM

HYPOTHESES	Impacts sur le gisement		
<p>Hypothèse 1 :</p> <p>Evolution de la population entre 2007 et 2020 : + 0,63% par an</p> <p>Grenelle de l'environnement : - 7% d'OM sur les 5 ans à venir, puis stabilité</p>	<p>↗</p> <p>↘</p>	<p>↘</p>	<p>Entre – 7% et +3 % entre 2007 et 2020</p>
<p>Hypothèse 2 :</p> <p>Evolution de la population entre 2007 et 2020 : + 0,63% par an</p> <p>Grenelle de l'environnement : - 7% d'OM sur les 5 ans à venir, puis stabilité</p> <p>+ 30 000t sur la CUS, capacité maximale pour Schweighouse et stabilité sur le 68</p>	<p>↗</p> <p>↘</p> <p>↗</p>	<p>↗</p>	

Sources : INSEE, CG 67, CG 68

Parménion

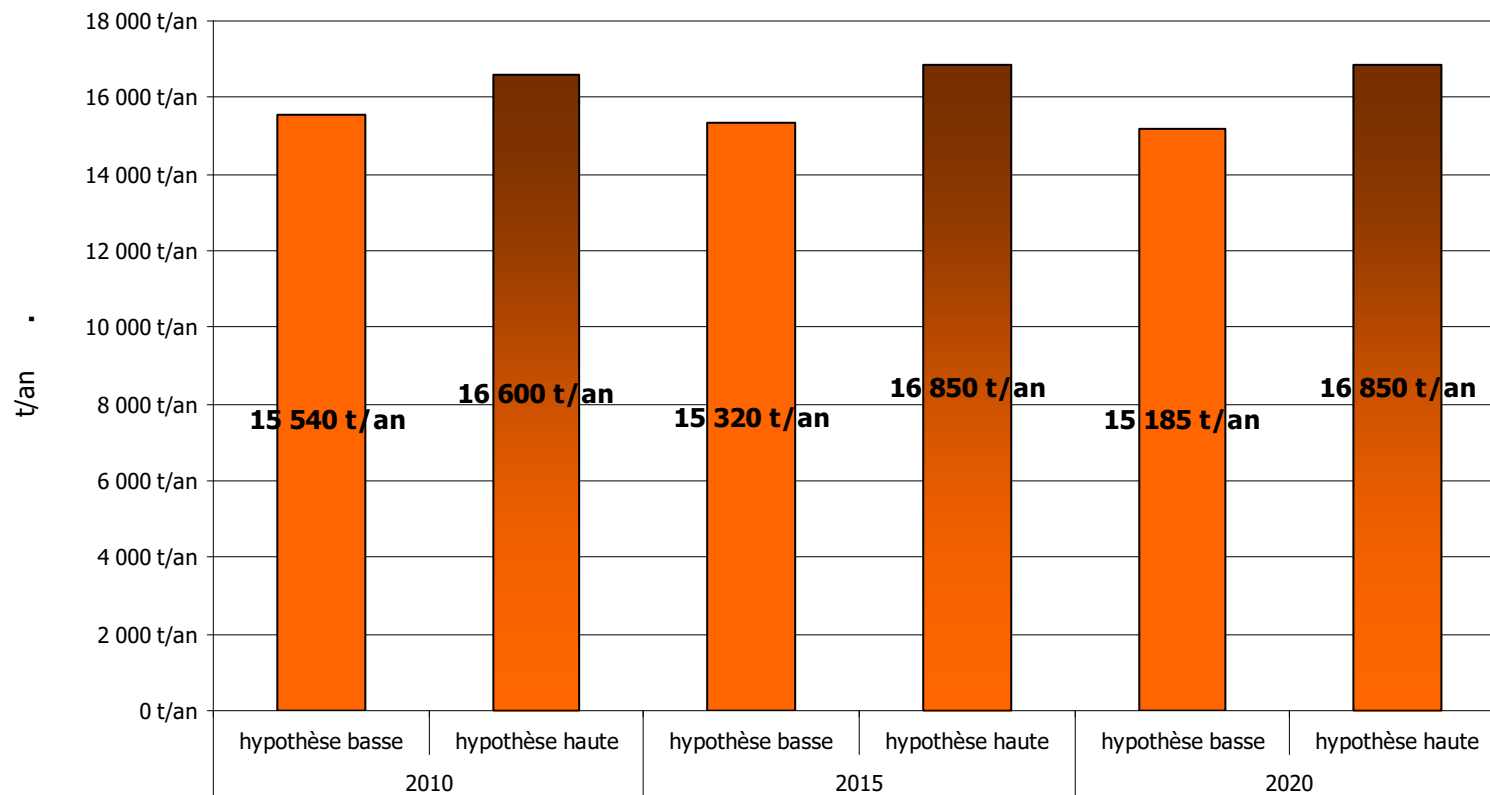


Scénario « Au fil de l'eau » : Gisement Non diffus

- **REFIOM**

En 2007 : 16 350 t

Evolution du gisement du REFIOM



Scénario « Volontariste » : Gisement Non diffus

- **REFIOM :**

- production indépendante d'actions pouvant relever du PREDD
 - Utilisation des capacités des incinérateurs existants
 - Prévention de la production d'ordures ménagères, de DIB, de boues
- => pas de scénario volontariste

Points de vue des autres régions françaises sur les DD Non diffus

● **Gisement :**

- Stabilité par manque de vision (Basse Normandie, Centre, Pays de la Loire, Aquitaine, Languedoc-Roussillon) sauf si fermetures d'UIOM
- Gisement adossé aux fluctuations des principales activités productrices de DD (Rhône Alpes, IDF)
- Objectif de réduction, de valorisation et de transport alternatif pour Rhône Alpes

● **Taux de collecte :**

- augmentation des performances de collecte pour la plupart, sinon stabilisation

Les Déchets Dangereux Diffus (des ménages, des entreprises, des agriculteurs ...)

Scénario « Au fil de l'eau »

Scénario « Volontariste »

Scénario « Au fil de l'eau » : Gisement Diffus

- **Gisement de DD des artisans, PME/PMI/TPE et autres industries (industries non soumises à déclaration de leur gisement de déchets)**

HYPOTHESES	Impacts sur le gisement	
DDD des artisans, PME/PMI/TPE Evolution annuelle de la population active des artisans (+6% d'ici 2020)	↗	- 12 % Entre 2007 et 2020
DDD des industries non soumises à déclaration Evolution de la population active dans le secteur de l'industrie (-2,1% jusqu'en 2015 ; -1,1% entre 2015 et 2020)	↘	
Evolution de la réglementation sur les nanoparticules	~	Non quantifiée

Sources : INSEE, URSAFF, CRMA

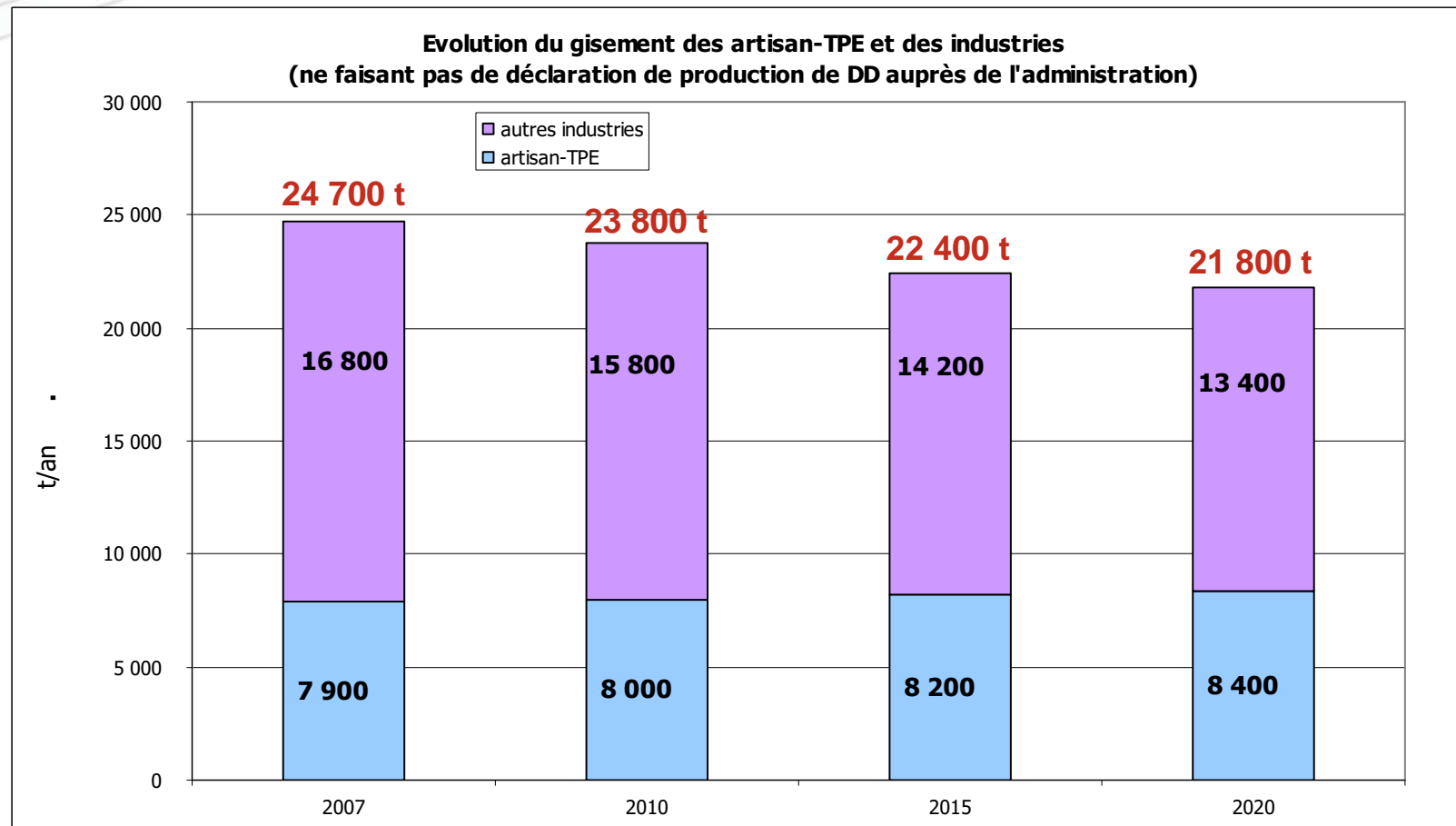
- **Gisement collecté : maintien du taux de collecte actuel (39%)**

Parménion



Scénario « Au fil de l'eau » : Gisement Diffus

- **Gisement de DD des artisans, PME/PMI/TPE et autres industries (industries non soumises à déclaration de leur gisement de déchets)**



Parménion

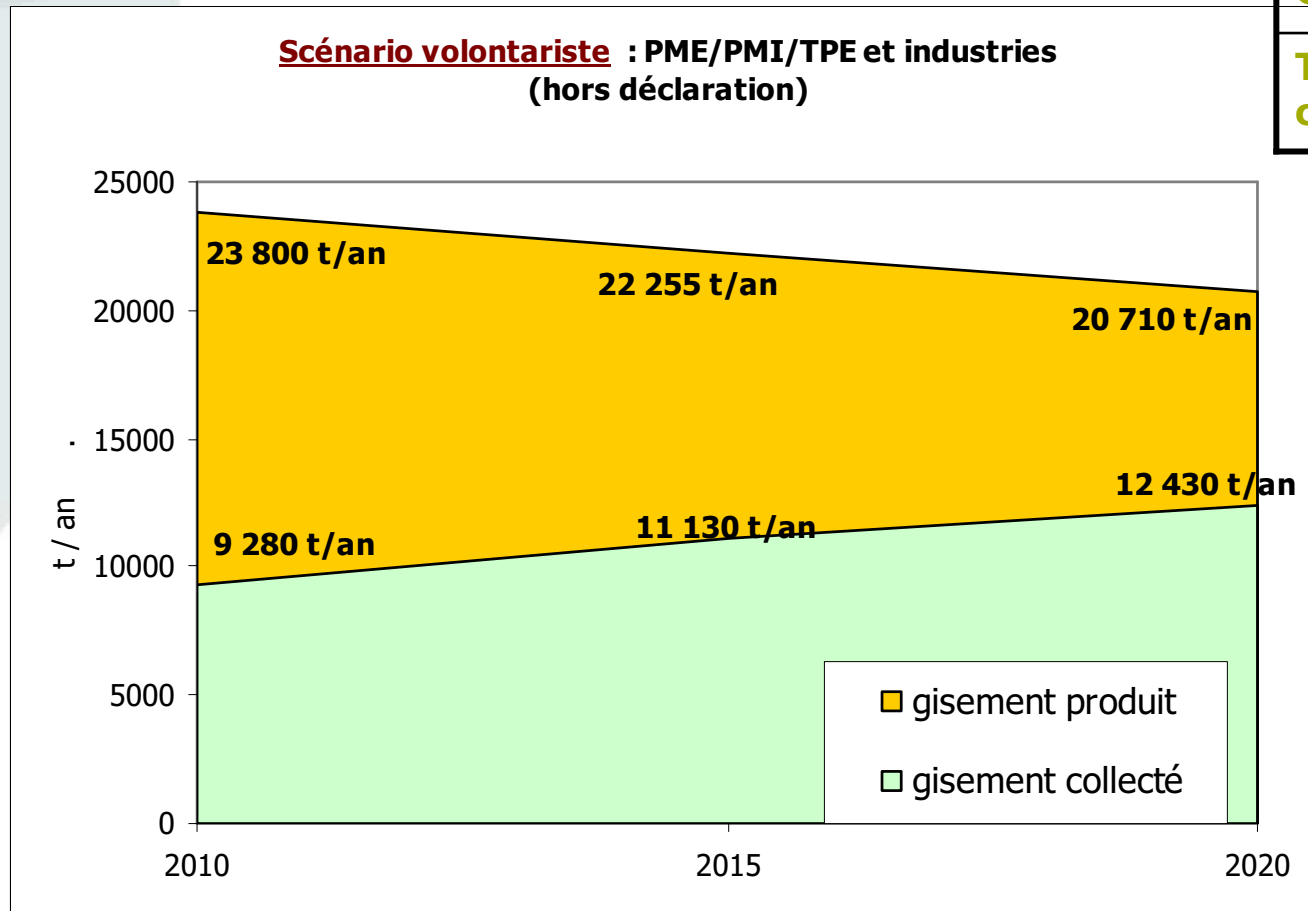


Scénario « Volontariste » : Gisement Diffus

- **Gisement de DD des artisans, PME/PMI/TPE et industries non soumises à déclaration**
 - Comme pour les gros producteurs, mise en œuvre d'actions de réduction du gisement
 - ↳ - 5 % par réduction à la source, éco-conception, promotion MTD et technologies propres
- **Gisement collecté : objectif de 60%**

Scénario « Volontariste » : Gisement Diffus

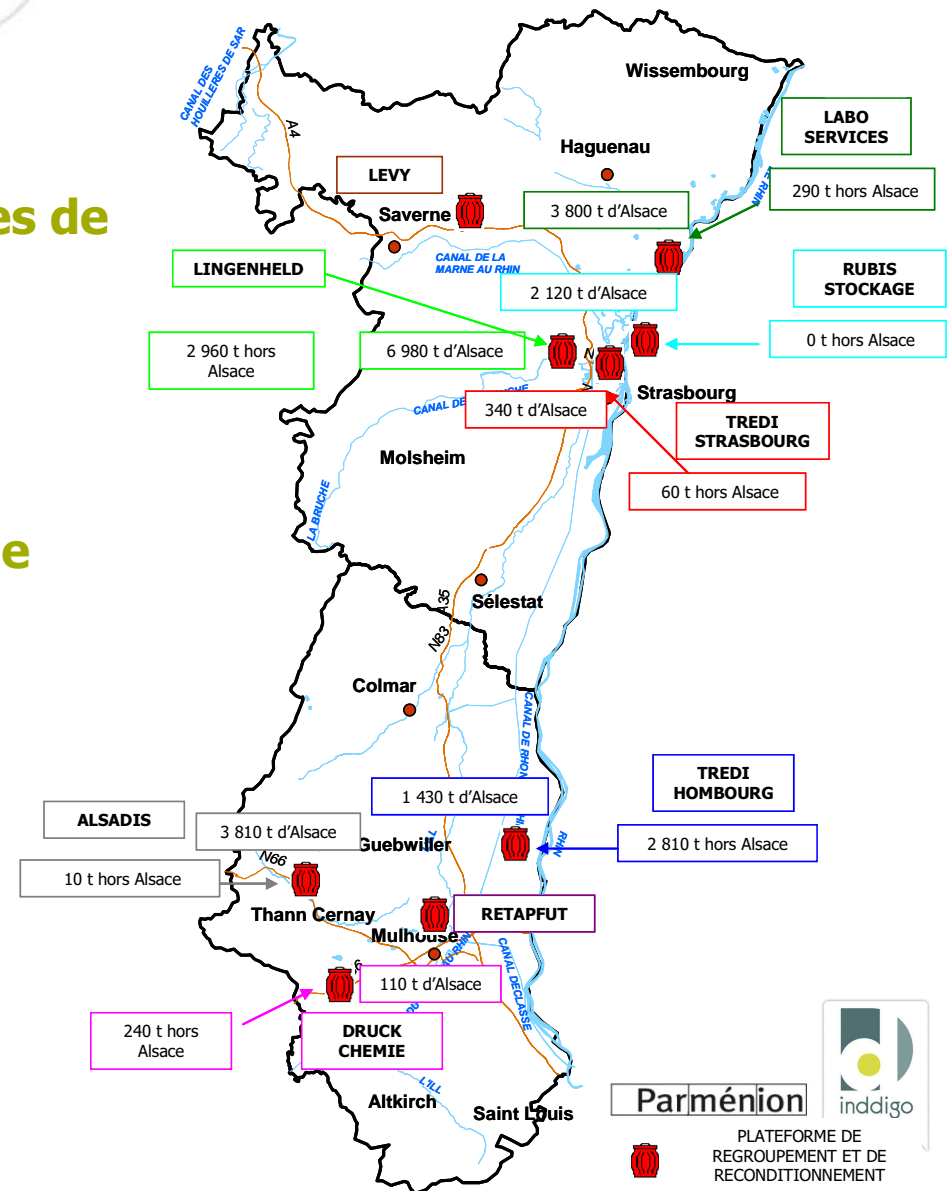
	Scénario fil de l'eau	Scénario volontariste
Gisement	21 800 t	20 710 t
Taux de collecte	39 % = 8 500 t	60% = 12 430 t



Comparaison aux capacités de regroupement / traitement

- Le taux de collecte va augmenter
- L'Alsace est bien couverte en plateformes de regroupement

↪ Au vu des capacités actuelles, les infrastructures alsaciennes sont à même de prendre en charge le flux supplémentaire collecté



Comparaison aux capacités de regroupement / traitement

- **Actuellement, 60 000 t/an sont traitées hors d'Alsace (pas de filière en Alsace)**
- **Le gisement global des DD, n'est pas à la hausse**
- **La durée de vie des installations frontalières permet d'assurer le traitement des déchets dangereux :**
 - **Mines de sel en Allemagne :**
 - 250 000 t/an d'ici 25 ans
 - En 2007 : 10 000 t/an en provenance d'Alsace
 - **ISDD de Jeandelaincourt :**
 - 65 000 t/an d'ici 2020
 - En 2007 : 18 000 t/an en provenance d'Alsace
 - **ISDD de Vaivre :**
 - 75 000 t/an jusqu'en 2014
 - En 2007 : 6 000 t/an en provenance d'Alsace

Planning

Planning indicatif

Vers la définition d'actions

